



Motion

Un label « communes en santé pour Delémont »

La Fondation O2 active dans la promotion de la santé a organisé dernièrement une manifestation pour mettre en valeur les communes jurassiennes labellisées « commune en santé ». Etonnamment Delémont n'en fait pas partie !

Les objectifs du label sont simples, ne demandent pas d'engagement extraordinaire. Le label est gratuit et permet de donner une belle visibilité au village ou à la ville qui l'obtient.

Voici ces objectifs :

- Renforcer les compétences des communes en promotion de la santé
- Valoriser les mesures favorables à la santé déjà existantes au sein des communes
- Inciter les communes à développer ou mettre en œuvre de nouvelles mesures
- Ancrer et pérenniser ces mesures sur le long terme

Un environnement favorable à la santé est un environnement qui exerce une influence positive sur l'état de santé des individus. Quatre facteurs en sont la cible : l'activité physique, l'alimentation, l'alcool et le tabac.

Les domaines qui sont pris en compte pour le label sont : Politique communale (règlement, charte) ; Offres de loisirs (passeport vacances, fitness urbain) ; Famille et Solidarité (pédibus) ; Ecole (cour de récréation) ; Santé au travail ; Espaces publics et infrastructures, (piste cyclables, parcours Vita, etc.)

Dans tous ces domaines, Delémont fait déjà beaucoup pour la promotion de la santé. Pour obtenir la charte il s'agit dans un premier temps de répertorier toutes les actions et ensuite réfléchir à ce qui peut encore être mis en œuvre en faveur des citoyens. Le label offre une plus-value intéressante pour l'attractivité de la ville et cela à moindre coûts.

Nous demandons donc aux Autorités de la Ville de Delémont de préparer la labellisation de « Commune en Santé ».

Au nom du Groupe chrétien social-indépendant

Suzanne Maître-Schindelholz

Delémont, le 27 mai 2019